



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

CFDT Cheminots des Alpes Maritimes  
Section des Agents de l'EEV Côte d'Azur  
12 Bd Delfino. 06300 Nice ☎ : 0612753104 📠 : 09.55.36.53.67  
[www.region@cfdtcheminotspaca.com](mailto:www.region@cfdtcheminotspaca.com) [www.cfdtcheminotspaca.com](http://www.cfdtcheminotspaca.com)

## DECLARATION CFDT - DP EEV COTE D'AZUR

Le 14 Février 2013

Monsieur le Directeur,  
Mesdames et messieurs les représentants de la Direction,  
Mesdames et messieurs les élus.

La CFDT fait de la **sécurisation de l'emploi et des parcours professionnels l'axe prioritaire de son action**. Elle s'y est engagée activement avec comme objectif **d'apporter des garanties et des droits nouveaux aux salariés** en favorisant le dialogue social et la négociation à tous les niveaux pour développer, maintenir l'emploi et sécuriser les parcours professionnels.

Certaines Organisations Syndicales dont la CGT n'ont pas signé cet accord, diffusent de nombreux tracts dont certains diffamatoires et limite vomitifs.

Nous ne répondrons pas à ce genre de tracts qui, à part ne contenir que des critiques, ne contiennent aucune revendication ou proposition concrète sur les différents éléments de la négociation. C'est peut être ça la différence avec la CFDT !

### Parmi les nouveaux droits de cet accord signé par la CFDT :

✚ **La généralisation d'une complémentaire santé à tous les salariés.**

La CFDT cheminots a demandé l'ouverture immédiate de négociations pour **une mutuelle santé pour tous les agents SNCF** et ayants droits avec une prise en charge minimum de 50% par l'entreprise.

Cette mesure phare que porte la CFDT pour l'égalité d'accès aux soins doit concrètement être discutée dès 1er Avril 2013 dans toutes les branches professionnelles.

Sans attendre la CFDT Cheminots a interpellé le Président PEPY pour une ouverture des négociations immédiate.

## Parmi les autres nouveaux droits :

**Des dispositions permettant de faire reculer la précarité et de favoriser l'embauche au statut dans les politiques de recrutement :**

- ✚ La création d'un compte personnel de formation
- ✚ La conservation des droits à indemnisation acquis et non consommés lors d'une première période de chômage
- ✚ Une taxation forte des CDD
- ✚ Une augmentation de la représentation des salariés dans les organes de décisions des grosses entreprises (Mesure qui concerne plus de 4 Millions de salariés), etc.

Par cet engagement, la CFDT entend contribuer à la construction de solutions qui permettent, tout en préservant et en améliorant la situation sociale des salariés, **de poser les bases du pacte social** dont la France a besoin et de tracer la voie **d'un nouveau modèle de développement économique, social et environnemental.**

Les cheminots et cheminotes ne s'y trompent et le démontrent puisque la CFDT Cheminots a encore augmenté son pourcentage de représentativité au dernière élection au conseil d'administration du groupe SNCF.

Pour la CFDT  
Le représentant syndical.